Numéro 6 / avril 2007

CAUE13.com

Le Journal du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône
organisme associé au Conseil Général des Bouches-du-Rhône

édito

Je suis très fier de vous présenter notre site internet, un outil d'information interactif au service de tous.
Vous pourrez y trouver l'ensemble de nos missions et de nos activités, mais aussi l'actualité architecturale ainsi qu'un espace connaissance avec un diaporama sur les expositions que nous avons initiées ou organisées ainsi que la présentation des ouvrages que nous avons édités.
Vous constaterez qu'apparaît, dès la page d'accueil, une cartographie exhaustive qui montre bien que le CAUE est au service des communes de notre département.
Vous pourrez voir que nous avons largement privilégié l'iconographie afin de susciter la curiosité et dégager le rêve. Notre ambition est claire : nous souhaitons apporter constamment des réponses simples aux questions que chacun se pose. Ce nouvel outil de communication vient en prolongement de notre journal ; il constitue un lien supplémentaire entre vous et nous, et nous l'améliorerons au gré de nos échanges. Grâce à vous, il évoluera en y intégrant toutes les informations et les projets qui ne manqueront pas de voir le jour. Nous avons aussi apporté notre concours à Archi Tv, un projet novateur et fédérateur. Son objectif est de promouvoir les activités liées à l'acte de bâtir et de valoriser le travail effectué en commune.Nous espérons que ces outils vont permettront de mieux appréhender la nature de notre mission et la diversité de notre travail, avec pour finalité de d'œuvrer pour une meilleure qualité architecturale et urbaine.

Jocelyn Zeitoun
Président du CAUE 13
Conseiller général des Bouches-du-Rhône

30 ans au service de la qualité architecturale

Lors de la cérémonie de présentation des vœux organisée fin janvier à la Maison de l'Architecture et de la Ville, le CAUE qui a célébré les trente ans de la loi sur l'architecture a rappelé ses missions et souligné le remarquable partenariat noué avec l'Ordre et le Syndicat. Il a mis en exergue les principales actions envisagées dans l'année en matière de conseil dans les communes, de formation des élus et de sensibilisation des scolaires à la qualité architecturale. Clé de voûte de ce programme : la création d'un site internet.

Cette année 2007 est une année particulière pour les CAUE puisqu'il s'agit de l'année des trente ans de la loi sur l'architecture et de la création des CAUE. Pour le sénateur Christian Gaudin, président de la Fédération nationale des CAUE, "*Cet anniversaire représente une opportunité de mesurer le chemin parcouru au cours de ces années d'engagement de nos structures au service de la qualité du cadre de vie mais aussi de situer à l'analyse des problématiques aujourd'hui, la place de notre réseau dans les grands enjeux de demain*". Depuis sa création, il y a plus de 27 ans, le CAUE des Bouches-du-Rhône s'avère le lieu de rencontre et d'échange entre tous les professionnels liés à l'acte de bâtir. Il a toujours assuré, en toute indépendance, une mission d'information et de conseil en amont de tout projet d'aménagement. "*Notre objectif est d'être, plus encore qu'hier, à l'écoute des élus afin de définir, avec eux et à leurs côtés, les actions cohérentes en matière d'habitat, d'espaces publics, d'aménagements paysagers et de développement communal*", a rappelé Jocelyn Zeitoun, son président.

P 1/2 Evénement / **P 3** Portrait / **P 4** Points de vue / **P 5** Regard / **P 6/7** Zoom
P 8/9 Aide aux communes / **P 10/11** Débat - Pédagogie / **P 12** Actualités

Fernand Boukobza architecte.

Né en 1926 à Sousse en Tunisie, il construit sa première villa en 1954. Diplômé de l'école des beaux-arts de Marseille en 1956, enseignant à l'école d'architecture de 1970 à 1991, vit et travaille à Marseille. Se formant au métier dans les ateliers de Devin et Dunoyer de Segonzac il s'inspire de Wright, Khan, Neutra, Utzon et le Corbusier. Par son goût pour la modernité américaine, pour les expérimentations plastique, pour le dessin; par sa force de travaille et son imagination, pour ses réalisation comme pour ses rêves, il s'est rapidement imposé comme une des figures emblématique et originale de la scène architecturale Marseillaise. Deux de ses réalisations ont obtenu le label Patrimoine XX.

projets visionnaires :

Depuis son diplôme, il est l'auteur de nombreux projets d'envergures, souvent précurseurs, et dont la réalisation aurait considérablement modifié notre paysage urbain. Citons notamment cet audacieux gratte-ciel[1] de logement au Merlan, comme un livre ouvert posé sur des arcs de béton en surplomb au dessus de la ville (176 mètres, 53 étages, 600 logement), à Luminy des studios de cinéma grand comme le CNIT, avec les bureaux des compagnies et les villas des stars, à Figuerolles, prés de Martigues, un complexe touristique[3] joyeusement géométrique et enfin l'incroyable hôtel[2] en forme de boomerang en équilibre sur une galerie marchande entre la Cité Radieuse et le Brasilia. Plus récent, son projet d'urbanisation dense et écologique du Carré Regny, 1 millions de m² relié à la ville par un métro aérien et enfin son ambition de faire de Luminy la capitale européenne de l'enseignement de l'architecture...

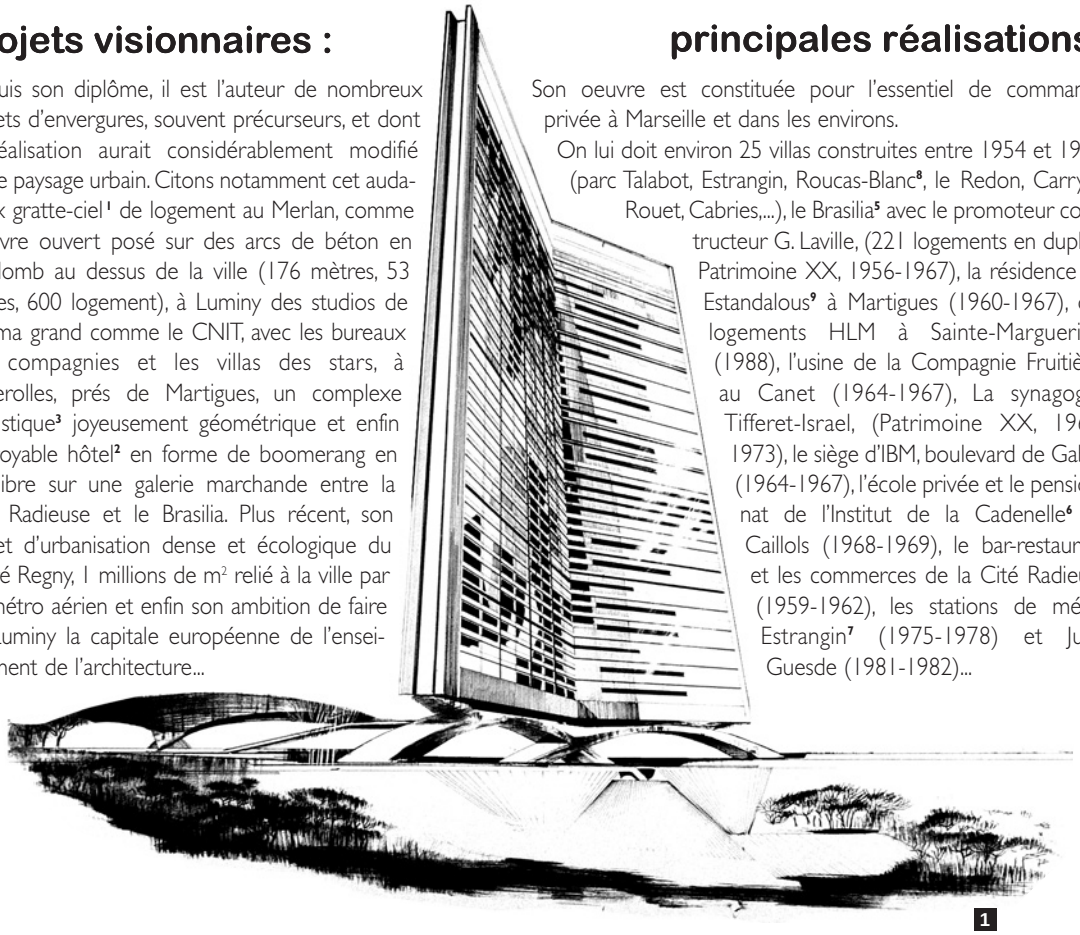

1

principales réalisations :

Son oeuvre est constituée pour l'essentiel de commande privée à Marseille et dans les environs.

On lui doit environ 25 villas construites entre 1954 et 1994, (parc Talabot, Estrangin, Roucas-Blanc[8], le Redon, Carry-le Rouet, Cabries,...), le Brasilia[5] avec le promoteur constructeur G. Laville, (221 logements en duplex, Patrimoine XX, 1956-1967), la résidence les Estandalous[9] à Martigues (1960-1967), des logements HLM à Sainte-Marguerites (1988), l'usine de la Compagnie Fruitière[4] au Canet (1964-1967), La synagogue Tifferet-Israel, (Patrimoine XX, 1965-1973), le siège d'IBM, boulevard de Gabès (1964-1967), l'école privée et le pensionnat de l'Institut de la Cadenelle[6] au Caillols (1968-1969), le bar-restaurant et les commerces de la Cité Radieuse (1959-1962), les stations de métro Estrangin[7] (1975-1978) et Jules Guesde (1981-1982)...

propos doux-amer, d'un optimiste repenti :

Ce passionné du dessin et de la construction, cet éternel romantique du geste architectural, ce prophète de la modernité aux espoirs déçus a aujourd'hui un regard attristé et incisif sur ce qu'il advient du métier d'architecte et de sa ville :

sur l'actualité : *"À Marseille, nous sommes en train de louper une grande occasion de faire de belles choses : compte tenu de son site magnifique et de sa frénésie constructive, la ville mériterait le meilleur de l'imagination créatrice. En lieu et place nous voyons proliférer une médiocrité généralisée, consensuellement colorée et sans envergure. (...) Des petits objets couverts de tuiles poussent de partout alors que l'on pourrait créer des centaines d'hectares de toitures-jardins et libérer l'espace avec des immeubles de grande hauteur. (...) C'est une régression, tous se passe comme si Le Corbusier n'a jamais existé. (...) finalement les meilleurs architectes marseillais font les mêmes plans d'appartement que les moins bons, la différence se joue dans des détails (...) Marseille est une ville étonnante où l'on convoque tous les habitants lorsqu'il s'agit de déplacer un trottoir de 30 centimètres, mais pour une ZAC de 30 hectares, cela se passe dans la plus strict intimité. (...) Si j'était architecte-en-chef de la ville, je serais féroce avec les médiocres."*

sur le métier : *"Si les maîtres d'ouvrage passaient leurs contrats avec l'Ordre, on aurait un moyen de pression sur les mauvais payeurs, publics ou privés, qui pourraient voir tous leurs chantiers interrompus. (...) Les architectes, pour survivre, doivent accepter les compromissions odieuses imposées par des maîtres d'ouvrages en position de force (...) Il devrait y avoir beaucoup plus de concours d'architecture ouvert comme cela à été fait pour l'hôtel du département, un des actes architecturaux le plus courageux de ces dernières années. (...) Pour chaque concours de construction publique, il faut une exposition publique de tous les projets, une exposition au coeur de la ville pour que tous les habitants puissent voir ce qui a été débattu et décidé. (...) Les règlements d'urbanisme devraient tenir en une seule ligne: de l'imagination ! "*

Propos recueillis par Nicolas de Barbarin

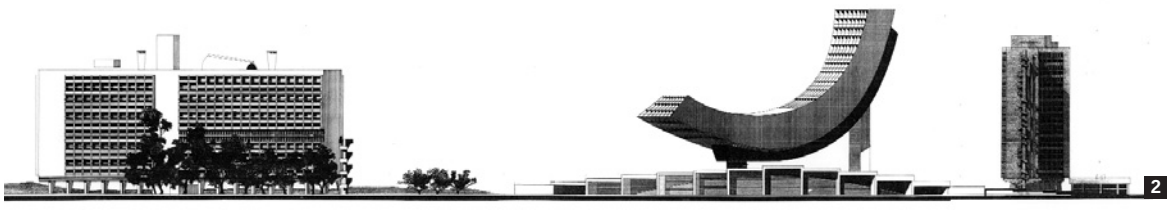

2

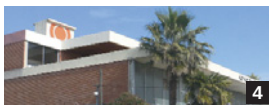

4

5

6

7

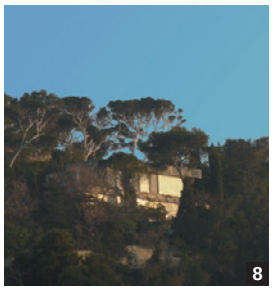

8

9

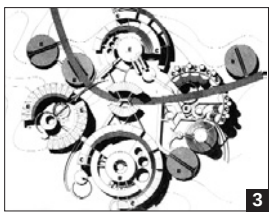

3

Questions / réponses

Architecte conseil

Josiane Chaminade

"Nous devons préserver le patrimoine bâti"

Doctorante en anthropologie urbaine, Maître Assistant Associé à l'ENSA de Marseille et responsable de la Formation Professionnelle Continue, Josiane Chaminade s'investit dans sa mission d'architecte conseil du CAUE depuis douze ans sur Saint-Rémy de Provence et depuis six ans sur Maussane les Alpilles. Ce n'est pas tant l'aspect théorique qui l'intéresse mais la possibilité d'œuvrer pour la préservation du patrimoine bâti et surtout le processus d'analyse et de compréhension de l'environnement humain.

Caue13.com : Vous êtes l'une des plus anciennes architectes conseil du CAUE13. Qu'est ce qui vous a séduit dans cette mission ?

Quand j'ai été appelée pour cette mission d'architecte conseil à Saint-Rémy, je travaillais depuis une douzaine d'années en tant qu'architecte libéral, et mes projets étaient essentiellement le produit de concours publics. Mes interlocuteurs étaient des professionnels liés à l'acte de bâtir (architectes, maîtres d'ouvrage, ingénieurs, entreprises). Toutes ces relations étaient de même nature, internes au monde du bâtiment, faites d'échanges entre personnes ayant plus ou moins le même niveau de culture architecturale. J'ai été tout de suite intéressée par la possibilité de pouvoir aller à la rencontre de personnes issues de milieux différents, vivant au sein de l'architecture et n'ayant pas un savoir ou une culture spécifiques dans ce domaine. C'est l'opportunité d'échanges sur ce thème qui m'a motivée. Et aussi la notion d'utilité pour les pétitionnaires. Ce n'était pas le moindre des défis.

Caue13.com : A quel rythme recevez vous le public sur l'une ou l'autre commune ? Quel rôle jouez vous ?

Je reçois le public deux fois par mois le lundi à Saint-Rémy et une fois par mois à Maussane. À Saint Rémy, je rencontre environ 100 pétitionnaires par an. La réalité, le quotidien de ma mission est plutôt de l'ordre d'une assistance architecturale et sociale des pétitionnaires. L'activité d'architecte-conseil est pour moi un travail de terrain, au cas par cas. Un travail de fourmi à double entrée pédagogique : communiquer à mes interlocuteurs une notion d'architecture, et proposer un autre aspect de notre profession, dans son action quotidienne à l'échelle humaine.

Caue13.com : Ces deux communes disposent de résidences secondaires. La population n'est pas facile à appréhender et à connaître. Comment parvenez vous à faire face aux écarts pouvant apparaître entre la période estivale et hivernale ?

En fait, les écarts n'apparaissent pas entre l'été et l'hiver mais selon les divers types de population. Avec le jeune couple de bergers qui fait veut construire une bergerie, le PDG d'une multinationale qui réhabilite un mas du XVIII ème siècle et la famille installée en centre ancien depuis quatre ou cinq générations, je n'ai jamais de problème. Tous entrent dans le cadre d'une logique soit innée, soit acquise, et cette logique, ce bon sens ou cette cohérence servent toujours l'architecture. Pour des raisons différentes, ils sont à l'abri de l'influence de la dernière mode et ne cèdent pas à la facilité d'utilisation de nouveaux matériaux (PVC entre autres) .

Ceux qui posent problème sont les autres, qui ne possèdent ni "le bon sens paysan", ni la conscience patrimoniale saint-rémoise, ni le niveau de culture suffisant pour respecter l'architecture ou au moins la reconnaître. Mais ce ne sont pas les plus nombreux. C'est un des bonheurs d'être architecte conseil à Saint-Rémy…

Caue13.com : Quelle est la nature de votre travail à Saint Rémy, ville disposant d'un centre ancien protégé ?

Je donne un avis consultatif. Le cadre administratif de cet avis est défini par l'article 11 du Règlement du POS (St-Rémy n'ayant pas encore de PLU) : *"Les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions et leur aspect extérieur ne doivent pas porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbain, ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales"*. Pour la Zone UA, l'article précise "*Elles respecteront l'architecture traditionnelle*"… Ce cadre flou me donne parfois l'impression de marcher sur un fil et la réussite de l'entretien, de l'échange avec le pétitionnaire et le respect de mes recommandations dépendent en grande partie de ma capacité de persuasion. Une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) apparaît au fil du temps comme indispensable. La richesse de Saint-Rémy, c'est son patrimoine bâti au cœur du site naturel des Alpilles. Et pour conserver cette richesse, il faudra mettre en place un règlement tôt ou tard, mais je l'espère, pas trop tard.

Caue13.com : Comment intervenez vous auprès du maire et des élus ? Votre activité a t-elle évolué au fil du temps ?

J'ai évolué, je pense, dans mon travail personnel, par mon expérience de la rencontre avec les usagers, dans la capacité à communiquer les éléments indispensables à la bonne tenue de leurs propositions architecturales. Il est essentiel que mes interlocuteurs comprennent que nous ne sommes pas des artistes capricieux intervenants dans le champ de la vie privée pour imposer formes et matériaux. J'explique toujours dans un premier temps qui je suis, à quoi je sers, la raison de ma présence. Pourquoi le patrimoine bâti et paysager est important et pourquoi il faut le conserver. Le principe d'un échange réussi est basé sur cette prise de conscience.

Caue13.com : Le dialogue avec les élus, la sensibilisation à la culture architecturale permet de faire évoluer la commande. Quelle est votre perception sur cette relation ?

Une relation de confiance avec l'élu doit s'établir et je pense que c'est le cas à Saint-Rémy ou à Maussane, où les Maires me laissent le champ (très) libre. C'est un autre des autres bonheurs d'être architecte conseil dans ces deux communes.

Propos recueillis par Jean-Pierre Enaut

"Depuis plusieurs années, Josiane Chaminade accueille régulièrement les Saint-Rémois pour les conseiller dans leurs projets de restauration. Attentive à leurs demandes, elle sait leur faire comprendre les enjeux architecturaux du centre ancien, notamment en terme de volumes, de matériaux et de coloris à respecter. Par son activité, elle participe à la préservation de l'image et de l'environnement de notre commune", **Hervé Chérubini, Maire de Saint-Rémy.**

Le tournant numérique

La Maison de l'Architecture et de la Ville présente jusqu'au 20 avril en partenariat avec le CAUE une exposition de grande envergure. Elle met l'accent sur la place qu'occupe désormais l'informatique dans la création architecturale.

Après "*Leçons du Thoronet*", l'an dernier qui soulignait l'influence de l'abbaye cistercienne sur l'œuvre de l'architecte, la Maison de l'Architecture et de la Ville poursuit son action de diffusion de la culture architecturale avec une nouvelle proposition : l'architecture au de là des formes : "*le tournant computationnel*". Pour André Jollivet, son président, l'objectif était clair : "*Nous avons souhaité montrer le travail de l'architecte à partir de l'outil informatique, une démarche qui existe et qui fait débat. Notre désir est d'apporter des éléments de compréhension. Nous voulons donner à voir.*" C'est un pari audacieux à la fois par le thème et par la stature internationale du projet. L'exposition présente ainsi une lisibilité sur la production architecturale conçue avec l'application des outils numériques à la fois par de grands noms comme Zaha Hadid, Peter Eisenman ou Bernard Tschumi mais également de jeunes professionnels. La pertinence du thème s'appuie sur l'importance ou la qualité des pièces présentées (des maquettes inédites, des prototypes de grande valeur, des dessins et des croquis). Conçue par Philippe Morel, son commissaire, cette superbe exposition met en exergue le rôle de l'informatique qui n'a cessé de s'accroître au fil des ans, du dessin utilisant l'image de synthèse à la conception même du bâtiment. "*Nous sommes passés d'un outil de représentation à un outil de simulation et de calcul*", explique t-il. Cette nouvelle écriture architecturale produit des œuvres complexes et singulières comme le musée de Bilbao, de Frank Ghéry.

Jean-Pierre Enaut

Coop Himmelb(l)/ Wolf Prix Helmut Swiczinsky

Les jeunes talents à l'honneur

Le Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône a organisé avec le concours du CAUE une opération intitulée le Prix des meilleurs diplômes 2006. Une exposition en février à la MAP a présenté les travaux des six lauréats.

"*Le diplôme est une formidable occasion pour aborder de manière débridée les questions de la production d'architecture en ville*", a précisé Xavier Babikian, président du Syndicat des Architectes, lors du vernissage de l'exposition des projets lauréats du prix des meilleurs diplômes. En partenariat avec le CAUE, cette manifestation organisée par le Syndicat et sa commission composée de Rémy Marciano, Julien Montfort, Patrick Verbauwen et Sophie Deruaz, donne ainsi l'opportunité aux étudiants de l'ENSA de Marseille d'exposer leurs travaux personnels de fin d'étude et de les confronter à l'appréciation d'un jury composé de représentants de la profession. "*Nous avons pu constater, en tant que membres de ce jury, certes la quantité mais plus encore la qualité, la diversité et la pertinence des trente projets en lice*", a estimé Jocelyn Zeitoun, président du CAUE. Les deux lauréats ont été Laure Pantel avec "*L'espace commercial comme infrastructure*" et Mathieu Barbier-Bouvet avec "*Parasites : de nouvelles pratiques urbaines*". Pour Jean-Claude Groussard, directeur de l'ENSAM, "*il s'agit là d'une belle reconnaissance de leur travail*". De leurs côtés, Sarah Bush et Majorie Gana ont obtenu une mention avec l'hôtel Côte d'Azur à Beyrouth. Enfin, trois projets ont été remarqués, celui de Stéphane Romain pour "*Friche de la Belle de Mai*", ceux de Dominique Antonini, Arnault Guin et Joëlle Personnaz, pour "*Utopia Architectonica*" et Audrey Marane pour "*Habitat pluriel*".

Laure Pantel, Jocelyn Zeitoun, Xavier Babikian, Mathieu Barbier-Bouvet, André Malrait

Jean-Pierre Enaut

BLOC-NOTES

• Conférence ENSA Marseille
- jeudi 12 avril à 20h
Projets récents
Christian Sumi
- jeudi 10 mai à 20h
Architecture mode d'emploi
Christophe Le Gac
mac 69 avenue d'Haïfa 13008 Marseille
04 91 82 71 04

• Conférence
"Gaston Castel, dialogue avec une ville"
par Emmanuel Laugier, historien
- vendredi 20 avril de 18h30 à 20h30
Salle Armand Lunel à la Cité du livre
Aix-en-Provence
(visites de réalisations de l'architecte sur inscription au 04 42 91 96 43 samedi 21 avril)

• Balades architecturales de Nicolas Mémain
2007 Année des Rosiers
Copropriété de 750 logements juste labellisée patrimoine XX e Trois parcours monographiques autour de l'œuvre construite de Jean Rozan
- samedi 7 avril Bijoux Art Deco immeubles de ville
- samedi 5 mai Gros objet des années 50 : Lou Trioulet, Le Mazargues
- samedi 2 juin Gros objet des années 60 : Les Aygalades Michelet Delattre

Exploration du paysage moderne de Marseille
- samedi 21 avril Lecture du paysage urbain de l'autoroute littoral A55
- samedi 19 mai Lecture du paysage urbain de l'autoroute Nord A7
- samedi 16 juin Lecture du paysage urbain de l'autoroute Est
Renseignements réservations Art-Cade
35 rue de la Bibliothèque 13001Marseille
04 91 47 87 92

• Rendez-vous aux jardins
(vendredi 1 juin au dimanche 3 juin)
- vendredi 1er juin 9h30 et 14h30
Animations pédagogiques pour les scolaires, assurées par Christine Belliard Directrice adjointe CAUE 13
Parking de la plage de la Couronne
(Anse du Verdon) 13500 Martigues
Inscriptions CAUE : 04 96 11 01 20
- samedi 2 juin à 21h30
Projection d'un film "River on tides"
Documentaire sur paysage et art contemporain
Projection en plein air organisée par la ville de Martigues et le Cinéma Jean-Renoir
Lieu Parc de la Rode (Av Salvadore Allende route d'Istres) 13500 Martigues
Renseignements Mairie de Martigues : 04 42 44 36 25

Directeur de la publication : Jocelyn Zeitoun, Conseiller général et Président du CAUE des Bouches-du-Rhône - *Directeur CAUE 13 :* Jean-Louis Champsaur - *Coordination générale :* Jean-Pierre Enaut - *Rédaction :* Christine Belliard, Brigitte Bled, Nicolas de Barbarin, Sophie Deruaz, Valentine Desplats, Jean-Pierre Enaut, Jean-Marc Giraldi, Emmanuelle Lott, Sonia Roussille - *Crédit photos :* pixel 13 : page 2 - Georges Majolet : page 11 - *Autres photos CAUE13 tous droits réservés reproduction interdite - Création graphique :* Joëlle Morisset - *Imprimerie :* Espace Imprimerie - *Dépot légal décembre 2005 - n°issn : 1779-5168 - CAUE 13.com - Numéro 6 - Avril 2007 - Le journal du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône, association loi 1901 - 35 rue Montgrand - 13006 Marseille Tél. 04 96 11 01 20 / Fax 04 91 33 42 49 - E.mail : caue13@free.fr*

CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE — CAUE BOUCHES-DU-RHÔNE